





Le Conseil régional Hauts-de-France lance un appel à projets (AAP) pour compléter l'offre d'accompagnement à la création / reprise d'entreprise par des actions différenciées permettant d'adapter l'offre régionale aux spécificités de ces territoires dits « fragiles » à savoir, les Quartiers Politique de la Ville (QPV) et les zones rurales.

Cet AAP s'inscrit dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), « Initiatives Structurantes pour l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles », lancé en 2017 par l'Agence France Entrepreneur (AFE). Cet AMI vise à soutenir le changement d'échelle d'initiatives locales, dont l'impact en matière d'accompagnement à la création, reprise et développement d'entreprise dans les territoires fragiles est avéré, ainsi que la mise en oeuvre d'actions pilotes prometteuses.

A travers le Plan STARTER, qui s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté le 30 mars 2017, la région Hauts-de-France a souhaité accompagner cette démarche en proposant de compléter l'offre d'accompagnement à la création / reprise d'entreprise par des actions différenciées permettant d'adapter l'offre régionale aux spécificités de ces territoires dits « fragiles » à savoir, les Quartiers Politique de la Ville (QPV) et les zones rurales.

## **Objectifs : promouvoir les actions en amont de la création et faciliter l'entrée dans les parcours d'accompagnement**

Les objectifs du présent appel à projets sont de développer, au sein des territoires fragiles, la culture de l'entrepreneuriat et de mieux qualifier l'entrée des porteurs de projet dans leur parcours d'accompagnement.

Cette démarche, qui s'inscrit en complémentarité du plan STARTER, vise donc à promouvoir des actions situées en amont de la création et qui s'adressent en priorité aux publics qui n'accèdent pas aisément aux opérateurs et parcours classiques.

En effet, si le parcours proposé dans le cadre du Plan STARTER s'adressera aux publics des quartiers prioritaires et des zones rurales à revitaliser, il est indispensable de proposer une action préalable pour recruter, détecter et mieux accompagner cette typologie de porteurs de projet.

En complément, il convient d'opérer dans ces territoires fragiles un réel changement culturel tourné vers la prise d'initiative et l'envie d'entreprendre.

**Date limite : 1er décembre 2017**

Toutes les informations sur le [site du Conseil Régional Hauts-de-France](#) [1]

Type d'actualites: [Information régionale](#) [2]

Dates: Mardi 24 octobre 2017 - 02:00

Thématiques: [Développement économique](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 25 octobre 2017

**URL de la source (modifié le 12/12/2017 - 17:10):** <https://www.irev.fr/actualites-0/appel-projets-afe-initiatives-structurantes-pour-lentrepreneuriat-dans-les-territoires>

**Liens**

[1] [http://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=aide&id\\_dispositif=707](http://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=aide&id_dispositif=707)

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>